

Monsieur iay bien recommande à Monseigneur  
le Prince la fune<sup>rale</sup> expédition de ce d<sup>eu</sup> la Roy  
Byrony commandeur à Tise l'auot fait remonstrance  
et suppliques par ses Lettres. Ce porteur  
n'est à autre chose n<sup>u</sup>, que pour es solliciter  
la dépense pour la porter à son roy, Vous  
m'obligez fort de vous en vouloir adresser  
à un meilleur costé Et le demeurant  
tousjours

Vostre plus affectueux  
Cornelle Van der Nyele

admones de Mars  
1633.

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Signature]*

*Chouin de Ludozen  
1674  
de l'Ordre de St. Louis*

*[Handwritten mark]*

